



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 045-2020
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive: ☒
N° d'affaire : 2020.RRGR.66

Déposée le : 05.03.2020

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Lanz (Thun, UDC) (porte-parole)
de Meuron (Thun, Les Verts)
Siegenthaler (Thun, PS)
Kohler (Meiringen, Les Verts)
Egger (Hünibach, PS)
Dütschler (Hünibach, PLR)
Michel (Schattenhalb, UDC)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Non au transport de ballast ferroviaire par la route

Le Conseil-exécutif est chargé de prendre les mesures nécessaires en vue d'assurer à moyen et à long terme que le ballast ferroviaire (d'intérêt national pour la construction de voies de communication) extrait de la carrière de Balmholz, au bord du lac de Thoune, soit transporté par bateau et par train, et non par camion.

Développement :

Actuellement, après son extraction à Balmholz, le ballast ferroviaire est amené par bateau jusqu'à la gare de Thoune où il est transbordé sur des wagons. Cela ne sera toutefois possible que jusqu'en 2028 : d'une part, le contrat de droit de superficie autorisant cette procédure expirera et, d'autre part, l'espace nécessaire à ce transfert se trouve dans le PDE de la gare de Thoune, dont l'évolution à moyen terme ne le permettra plus.

A ce jour, la recherche d'un site de remplacement adapté au transfert sur le rail n'a rien donné. L'actuelle combinaison de fret lacustre et ferroviaire permet de se passer annuellement de 4000 trajets par camion et d'éviter la dispersion de 220 tonnes de CO₂ dans la région. Si cette possibilité n'existait plus à compter de 2028, le ballast devrait être transporté par camion depuis Sundlauenen vers un nouveau site de transfert sur le rail, voire directement vers les chantiers, en traversant les localités d'Oberhofen et de Thoune ou celles d'Unterseen et d'Interlaken, puis de Thoune. Une telle augmentation de la charge de trafic n'a aucun sens et ne serait pas supportable. Dès lors, il convient de charger le Conseil-exécutif de prendre les mesures nécessaires pour qu'un transport du ballast par bateau et par train reste possible à l'avenir également.

Destinataires

- Grand Conseil